

Avis de constitution

SOCIETE « PRATIKO CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « PRATIKO CI »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama CEG 1ère
extension, Lot 2734, Ilot 236

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRATIKO CÔTE D'IVOIRE » en
abrégé « PRATIKO CI »

Objet :

- Transport public de marchandises
- Transport privé de marchandises
- Location - Vente de tous types de camions
- Location - Vente de tous types de véhicules
- Entretien et nettoyage de tous types de véhicules
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama CEG 1ère extension, Lot 2734, Ilot 236

Dirigeant(s) M DIABY MAFEREYABI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10083 du 03/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60065/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

